

Elles sortent de l'oubli les déportés de chaque commune des Yvelines

Une association yvelinoise participe à la création d'un mémorial virtuel des déportés. Pour le rendre concret, une carte recensant le nombre de déportés par commune a été élaborée.



Viviane Boussier et Marie-Elisabeth Mullet, présidente et secrétaire de la délégation territoriale yvelinoise des Amis de la fondation pour la mémoire de la déportation (AFMD) participent au projet de mémorial virtuel pour les Yvelines. ©D.R.

Recenser tous les déportés des Yvelines, par commune, pour créer un grand mémorial virtuel accessible à tous. C'est le travail de fourmi auquel se sont attelés Viviane Boussier et Marie-Elisabeth Mullet, présidente et secrétaire de la délégation territoriale yvelinoise des Amis de la fondation pour la mémoire de la déportation (AFMD).

Un mémorial virtuel accessible à tous

« À l'occasion du 70^e anniversaire, en 2015, de la **libération des camps**, l'association nationale a eu cette idée de mémorial. Avec Marie-Elisabeth et d'autres adhérents, nous nous sommes penchés sur les Yvelines », raconte Viviane Boussier, la créatrice de l'antenne yvelinoise dans les années 2000.

Son ancien métier de professeure agrégée d'Histoire mais aussi son héritage familial l'ont naturellement poussée à s'y intéresser.

« Mon père, résistant, a été déporté au camp de Neuengamme. Il y est resté un an. Si ça n'a jamais été un secret de famille, en revanche, et c'est assez naturel, il ne nous en a jamais parlé. »

Viviane Boussier, présidente de l'AFMD78

Pour ces raisons, la retraitée s'est donc lancée dans la création de l'entité yvelinoise qui poursuit plusieurs objectifs : la lutte contre toute forme d'**intolérance** et le travail historique sur la déportation.

Pour ce projet de mémorial, l'ancienne professeure, accompagnée notamment de Marie-Elisabeth Mullet, a retrouvé ses automatismes d'historienne.

10 ans de travail

Depuis maintenant 10 ans, elles écumant les archives et étudient de très nombreux documents pour établir le mémorial. « Nous sommes parties des bases de données nationales du Mémorial de la Shoah et de la Fondation pour la mémoire de la Déportation. Le travail a été complété par les documents consultés aux archives départementales. On recroise **les sources** et une fois qu'elles sont concordantes, alors on peut renseigner le mémorial. »

Avec 259 communes yvelinoises, même si toutes n'ont pas de déporté, le travail est titanesque. « Nous sommes partis sur la base d'une carte établie par des chercheurs de l'université de Caen. Leur fichier initial portait sur la Seine-et-Oise. Il a donc fallu se recentrer sur les Yvelines ».

Les recherches ont été fructueuses puisque si la liste initiale comportait 657 noms de déportés, aujourd'hui, **1054 noms** ont été recensés.

« Plus de 1050 hommes, femmes et enfants déportés nés, domiciliés et/ou arrêtés sur le territoire des Yvelines durant la Seconde Guerre mondiale. »

Viviane Boussier, présidente de l'AFMD78

« Soit plus de 750 personnes pour la déportation de répression, c'est-à-dire les résistants et environ 300 pour la déportation génocidaire. Concrètement, des personnes déportées non pas pour ce qu'elles ont fait, mais pour ce qu'elles étaient. »

La liste est évolutive car les recherches se poursuivent.

Retrouver leurs parcours et leurs vies

Trouver des noms, c'est une chose, mais **redonner une identité** à ces Yvelinois, c'est le début d'un nouveau travail pour l'association yvelinoise. « On commence à le faire. Sur la liste, pour certains noms, on peut trouver le parcours et une fiche biographique. »

Mais là encore, les recherches sont d'ampleur. C'est pourquoi depuis quelques mois, l'AFMD78 cherche à faire connaître son travail aux **collectivités**, mais aussi aux **enseignants**.

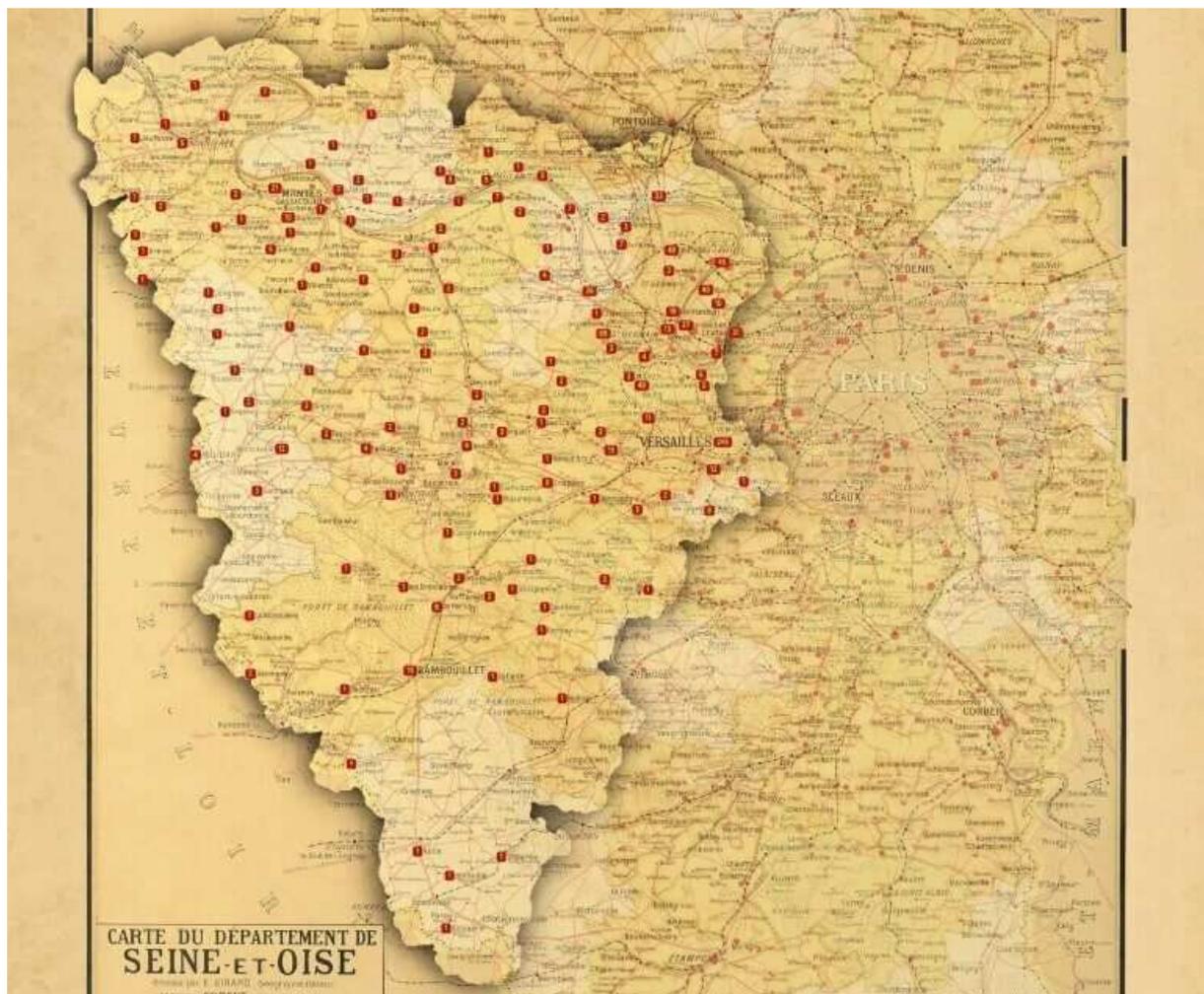
Sensibiliser les communes, les enseignants et les jeunes

Si le mémorial virtuel est disponible via le site de l'AFMD et qu'il est à disposition sur le site des archives départementales, l'association a souhaité le représenter sous forme de carte, afin que le concept soit plus visuel et parlant. En partenariat avec l'UNADIF78, l'ONAC78, les archives départementales, le conseil départemental, l'Éducation nationale, elle a été éditée l'an dernier.

Sur chaque commune, le nombre de déportés est indiqué avec un point rouge. Par exemple, on apprend que 246 personnes ont été déportées à Versailles, 19 à Rambouillet, 12 à Bazainville ou encore 6 au Perray-en-Yvelines.

« Ça a porté ses fruits puisqu'un professeur d'un collège de Poissy travaille aujourd'hui avec ses élèves, notamment pour réaliser les biographies des déportés. »

Viviane Bouscier



Pour faire connaître le mémorial virtuel des déportés des Yvelines, une carte a été créée par l'AFMD78 et l'UNADIF 78, recensant le nombre de déportés par commune. ©D.R.

Contexte historique et histoire locale

Certaines collectivités s'emparent aussi de ces données. « C'est d'autant plus vrai pour les villages, dont certains ne savaient pas qu'ils avaient eu des déportés. Par exemple, à Porcheville, le conseil municipal en a parlé au conseil municipal des jeunes qui a proposé de donner le nom du déporté à une rue de la commune. »

L'objectif, c'est que tout un chacun puisse s'emparer de ce mémorial qui s'inscrit dans le **contexte historique** de la déportation mais aussi dans **l'histoire locale**.